



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz
CONSEIL COMMUNAL

Le 25 avril 2018

A MESDAMES ET MESSIEURS
LES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz est convoqué le

LUNDI 7 MAI 2018 A 20H15
A L'AULA DU COLLEGE DU CLOS-BEGUIN

ORDRE DU JOUR DÉFINITIF

Le délai d'inscription, pour la parole aux habitants, concernant la séance du 11 juin 2018 est fixé au : **28 mai 2018**

En préambule :

Présentation de la Fête des Vignerons 2019 par l'Abbé-Président, M. François Margot

1. Adoption de l'ordre du jour définitif
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 26 mars 2018
3. Communications du bureau du conseil
4. Communications de la municipalité et annonce des préavis futurs
5. **PREAVIS N°02/2018** concernant la révision des statuts de l'ARAS
6. **PREAVIS N°03/2018** concernant la demande d'un crédit d'étude pour la planification directrice du site stratégique de La Veyre et le plan d'affectation « A La Veyre-Derrey »
7. Réponse de la municipalité à l'interpellation de Mme la conseillère Vouilloz Burnier déposée lors de la séance du 8 décembre 2017, intitulée « pour une étude rationnelle du remplacement du chef du bureau technique de St-Légier-La Chiésaz »
8. Informations de nos représentants siégeant dans les organismes intercommunaux
9. Motions, postulats ou interpellations éventuels
10. Propositions individuelles et divers

La présidente

Gabrielle Pasche

